

Lauréat 2022

Immeubles à prépondérance de logements locatifs en marché libre

Îlot Sud Morges



Bureau d'architecture Pool Fehlmann + Magizan architectes
Maître d'ouvrage Société immobilière de la Place de la Gare
c/o UBS Fund Management
Entreprise générale ou totale Implenia Suisse
Certification Minergie

Autour d'une cour s'articulent six volumes répondant chacun au contexte bâti avoisinant et offrant diverses manières de travailler et d'habiter. Le socle accueille des commerces au rez-de-chaussée et des surfaces de bureaux au premier et deuxième étage ; des niveaux trois à six, le corps du bâtiment contient des logements ayant un rapport de proximité avec la ville et la cour ; alors que les deux émergences font s'élever des appartements ouverts sur le grand paysage.

Situé face à la gare et en bordure de la place du même nom, le projet offre une nouvelle figure d'entrée dans la ville. Que ce soit en train, sur l'autoroute, dans les rues ou sur le lac, sa plus grande émergence devient un repère perceptible à la ronde. Le site jouit d'une relation privilégiée aux espaces publics avoisinants. Au nord, se trouve la place de la Gare, cœur animé de la ville. À l'est et au sud, les rues Centrale et du Sablon seront piétonnisées. Alors qu'à l'ouest, la rue de la Gare, axe majeur de Morges, assurera la connexion du site au reste de la ville et aux berges du lac. Deux portiques, l'un sur la place de la Gare et l'autre dans la cour intérieure, offrent des espaces publics qualitatifs pour les Morgiens et les habitants.

Depuis la rue de la Gare et la rue Centrale, la cour est accessible via deux passages couverts. La cour contient trois îlots de verdure, plantés de vivaces, arbres et arbustes. Pourvue de mobilier urbain et de jeux, elle offrira un lieu paisible pour les uns et ludiques pour les autres. Tout le périmètre du bâtiment sera animé par des commerces et boutiques.

Trois entrées sur rues sont prévues pour desservir les surfaces de bureaux, alors que les entrées des logements sont à l'intérieur de la cour : cela afin de favoriser le sentiment d'appartenance à l'ensemble, les rencontres entre locataires ainsi que la privacité des logements. Des locaux à vélos publics et privés sont prévus de plain-pied avec la rue et la cour.

Du studio au grand 5,5 pièces, l'ensemble des 162 appartements locatifs se répartit en typologies diverses ; mono-orientés, traversants ou d'angle, leurs plans s'adaptent à la géométrie accidentée du projet. Les espaces de jour sont ouverts et lumineux, ils s'articulent souvent autour d'une généreuse loggia, véritable extension du séjour. Les entrées sont légèrement séparées de celui-ci par l'aménagement d'un hall. Il en va de même pour les chambres afin d'en assurer l'intimité.

La grille en béton préfabriqué des façades est le dispositif structurant et unificateur de l'ensemble des éléments architecturaux de ce projet. Elle confère au bâtiment un caractère ordonné et pérenne. Une corniche au niveau trois sépare l'ordre plus massif du socle de celui du corps central, plus élancé. Au sixième étage, une seconde corniche sépare celle du corps de celle des émergences, dont les proportions sont encore plus fines. Le dernier étage de celles-ci est d'une hauteur supérieure pour en marquer leur singularité et leurs élévations culminent par un acrotère imposant, affirmant la fin du système. Finalement, des attiques viennent coiffer les deux sommets.



©POOL FEHLMANN MAGIZAN ARCHITECTURE